



Invitation presse

Accréditation obligatoire

Nuit de la Solidarité 2019 : Annonce des premiers résultats

Jeudi 14 février à 11h, Hôtel de Ville

La Ville de Paris présentera jeudi matin les premiers résultats du décompte objectif et anonyme des personnes sans-abri réalisé dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 février dans le cadre de la Nuit de la Solidarité. Cette année, 2000 Parisiennes et Parisiens volontaires se sont mobilisés aux côtés de la Ville de Paris et de ses partenaires institutionnels et associatifs (l'APHP, RATP, SNCF, la SAEMES, Indigo et Paris Habitat).

Dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 février, 360 équipes de volontaires sont allées à la rencontre des personnes sans-abri à Paris, pour mener un nouveau décompte anonyme et objectif.

Pour chaque personne rencontrée, elles ont rempli un questionnaire co-construit par la Ville de Paris et les associations permettant de recenser à la fois le profil et les besoins. Des décomptes complémentaires ont été réalisés par la RATP dans les stations de métro parisiennes, par la SNCF dans les gares et par l'APHP dans les urgences des hôpitaux parisiens, par la SAEMES et Indigo dans les parkings et par Paris Habitat dans les halls d'immeubles, les caves et les parties communes. Tous ces questionnaires

ont depuis été transmis à un comité d'experts, qui agrège actuellement les données, les analyse et contrôle leur cohérence.

Les premiers résultats de cette deuxième Nuit de la Solidarité seront présentés jeudi par la Ville de Paris et l'ensemble des parties prenantes, lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville. Ils porteront sur le nombre total de personnes sans-abri recensées et sur leur répartition entre les différents arrondissements.

Une analyse détaillée, intégrant les profils des personnes recensées, sera ensuite rendue publique dans les prochaines semaines.

L'année dernière, **3 035 personnes sans-abris** avaient été recensées lors de la première Nuit de la Solidarité. Les questionnaires réalisés auprès des personnes rencontrées ont permis de mieux connaître leurs profils et de rendre compte de la grande diversité des situations.

Suite à l'analyse de ces résultats, la Maire de Paris s'est engagée à mettre à disposition de l'État et des associations 1 500 places d'hébergement d'urgence pour les sans-abri.

Personnalités présentes :

Emmanuel Grégoire, Premier Adjoint à la Maire de Paris chargé du budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements,

Dominique Versini, Adjointe à la Maire en charge des solidarités et de la lutte contre l'exclusion

Date et lieu :

Jeudi 14 février 2019 à 11h, Hôtel de Ville, 5 rue Lobau 75004

Contact presse : 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

Contacts presse

01.42.76.49.61
presse@paris.fr